

Chaire Méditerranée, religions et sociétés

L'écriture alphabétique est apparue sur la rive orientale du pourtour méditerranéen. Cette révolution intellectuelle a ensuite été propagée dans cet espace, moins d'un millénaire avant l'ère chrétienne. Le fait historique est connu. Il illustre deux éléments structurants que la **Chaire Méditerranée, religions et sociétés** s'emploiera à mettre en valeur : la cristallisation de différents facteurs provoque des événements dans des lieux précis ; le milieu maritime est à la fois un vecteur et un obstacle au déplacement des personnes comme à la diffusion de biens matériels et immatériels.

Résultat d'un partenariat stratégique entre l'Institut pontifical d'études arabes et d'islamologie (PISAI) et l'Institut français Centre Saint-Louis (IFCSL), cette **Chaire** a été associée à deux concepts. Celui de « religions », discuté sur le plan épistémologique, renvoie à une des particularités historiques du milieu méditerranéen : le façonnement de monothéismes, au côté de polythéismes, obéissant à des processus complexes et heurtés. Celui de « sociétés », dont une des définitions peut être associée à la notion de *populus* chez Cicéron : des êtres humains réunis par un consentement sur des droits et des intérêts communs.

Parler d'une unique « civilisation méditerranéenne » serait succomber à un irénisme anhistorique qui ne correspond pas au projet de la **Chaire**. Les catégories de « religions » et de « sociétés », elles-mêmes partiellement associées à des langues particulières, permettent de dessiner des enchevêtrements et des frontières, des influences réciproques et des rejets, des cohabitations et des conflits, de la fraternité et de la haine, de l'union et de la désunion, à l'échelle d'empires comme à l'échelle de la cellule sociale de base, du village, du quartier, du lieu de travail, de loisir ou de culte.

Si l'on veut participer à une « culture du dialogue », comme cela est proposé dans la *Charte* de la **Chaire**, il faut affronter ce réel, inscrit dans le temps long et dans l'histoire immédiate, avec les outils des sciences humaines et sociales, ainsi que ceux du droit. Il faut, également, prendre au sérieux l'ampleur du défi des critiques contre la modernité, qui peut être définie par la centralité et l'égalité en droit de chaque sujet humain, l'autonomie de la science et le cadre politique de l'État.

Le programme scientifique proposé pour lancer les activités de la **Chaire**, en 2025-2026, est intitulé « **Cités, cadres religieux et altérités en Méditerranée** ». Il comptera cinq jalons (cf. calendrier). Deux idées majeures le sous-tendent. La première est qu'il est nécessaire de mettre l'accent sur le caractère local de certaines initiatives, afin d'approcher au plus près la réalité des lieux de pouvoir, de production du savoir et de rencontre : Rome, Beyrouth, Jérusalem, Crotone, Marseille, Istanbul seront les principaux points d'entrée. La deuxième idée renvoie à la nécessité d'historiciser les contenus des enseignements, théologiques ou juridiques, relatifs aux autres « croyants » ou aux « non-croyants » dans les institutions de formation des cadres religieux.

La **Chaire Méditerranée, religions et sociétés** est francophone à titre principal, mais elle est ouverte à d'autres langues, dont l'italien, l'arabe, l'hébreu, l'espagnol, le grec ou le turc, sans exclusive. Cette connaissance est nécessaire pour avoir un accès aux sources. Leur richesse est considérable et elle reste encore insuffisamment exploitée. Ce sera l'une des missions de la **Chaire** que de valoriser, par différents outils d'édition ou de communication, le travail des jeunes chercheuses et chercheurs, comme de celles et ceux qui ont une expérience confirmée dans ce domaine.